



INSTITUTE FOR ENERGY AND ENVIRONMENTAL RESEARCH

6935 Laurel Avenue, Suite 201
Takoma Park, MD 20912

Phone: (301) 270-5500
FAX: (301) 270-3029
e-mail: ieer@ieer.org
<http://www.ieer.org>

Pour plus d'informations, merci de contacter l'IEER aux numéros suivants :

U.S.: Arjun Makhijani, Annie Makhijani: 301-270-5500

France: Didier Anger (français) 011-33-2-33-52-45-59; Michel Frémont (français, anglais) 011-33-2-33-07-59-91

Communiqué de Presse

Un institut indépendant relève les erreurs du vice-président américain Cheney sur le programme de stockage de déchets nucléaires français

L'opposition du public aux sites d'enfouissement de déchets nucléaires est [tout] aussi forte en France qu'aux Etats-Unis

Washington, D.C, le 11 mai 2001 : Selon l'Institut pour la recherche sur l'énergie et l'environnement (IEER), une organisation indépendante sans but lucratif qui a publié de nombreux rapports techniques, des livres et des articles sur la gestion des déchets nucléaires et les questions qui s'y rapportent, c'est à tort que M. Cheney, le vice-président américain, déclare que la France possède un site d'enfouissement sûr et écologique pour enfouir les déchets radioactifs générés par ses centrales nucléaires.

Lors d'une interview pour CNN le 8 mai dernier au sujet de la politique énergétique proposée par l'administration Bush, le vice-président a déclaré :

" Pour le moment, les déchets [nucléaires] s'entassent sur les sites des réacteurs à travers tout le pays. À terme, il devrait y avoir un centre d'enfouissement définitif. C'est ce que font les Français avec beaucoup de succès et de sûreté, d'une façon à la fois écologiquement responsable et cohérente. Il nous faut pouvoir faire pareil."

Selon Arjun Makhijani, président de l'IEER et auteur de nombreux ouvrages sur les thèmes liés aux déchets nucléaires, les déclarations du vice-président Cheney à propos du programme d'enfouissement français sont démenties par les faits. " La France ne possède pas de site de d'enfouissement définitif, et le programme de sélection des sites est confronté à une forte opposition du public. La controverse qui entoure la gestion des déchets est la bête noire de l'industrie nucléaire française."

Selon l'IEER, le calendrier du gouvernement français pour la mise en place d'un site d'enfouissement est, tout comme celui des Etats-Unis, trop limité dans le temps pour qu'il soit possible de mener l'investigation scientifique poussée qui serait nécessaire à l'estimation de la

performance d'un site en terme de stockage sur plusieurs centaines de milliers d'années. Malgré de sérieux problèmes qui n'ont toujours pas été résolus, le gouvernement américain compte, d'ici à la fin de l'année, déclarer le site d'enfouissement de Yucca Mountain comme étant apte à l'évacuation de déchets radioactifs. Le site de stockage définitif proposé pourrait s'ouvrir, au plus tôt, en 2010 selon le gouvernement américain. Le site d'enfouissement français ne démarrera pas avant 2015 toujours selon les estimations officielles. Les deux programmes ont dû faire face à une forte opposition.

En France, la première phase d'opposition a vu le jour en 1987, lorsque le gouvernement français a lancé la recherche d'un site d'enfouissement sans consultation publique suffisante. L'opposition de la population locale était si intense que les enquêteurs du gouvernement n'ont pas pu s'approcher de certains des sites sélectionnés. De nombreuses protestations découlaient d'inquiétudes liées à la sécurité et à l'image de marque de la production alimentaire française. La France a créé une nouvelle loi sur les déchets en 1991.

Tout comme la loi sur la politique des déchets nucléaires votée en 1982 aux Etats-Unis, la loi française de 1991 exige que deux sites (appelés " laboratoires " en France) soient créés pour y mener des recherches. En 1998, un site argileux, celui de Bure, dans l'Est de la France, a été choisi pour ce type de recherche, malgré les objections de la population locale. Le site se trouve dans une région en crise économique, et il a été choisi au mépris à la fois de l'opposition locale (qui se poursuit) et d'une abondance de preuves qui s'accumulent montrant que, contrairement à des hypothèses vieilles de plusieurs dizaines d'années, le plutonium, tout comme plusieurs autres radionucléides, migre rapidement vers les nappes phréatiques, et ce dans des conditions géologiques très variées.

"Lorsque je me suis entretenu avec les responsables sur le site de Bure", a fait remarquer le Dr Makhijani, spécialiste en ingénierie nucléaire, qui a visité le site en juillet 2000 à la demande d'élus locaux et de représentants des autorités locales, " ils semblaient totalement ignorer les développements récents de la recherche américaine sur la migration du plutonium, notamment sous forme colloïdale. Cette manière d'ignorer des événements scientifiques importants est tout à fait comparable à la façon dont le ministère de l'énergie américain gère le programme de stockage définitif des Etats-Unis.

La liste des zones où un deuxième site pourrait être sélectionné pour la recherche a été communiquée au début de l'année dernière. Dans un endroit, l'opposition a été particulièrement intense et répandue. De nombreuses personnes ont escorté la voiture des représentants du gouvernement jusqu'à la limite du département de la Mayenne. Les gens voulaient qu'on mette fin à la production de déchets nucléaires et ont fait remarquer qu'il n'était pas très démocratique de débattre de l'enfouissement de déchets dans des régions qui n'avaient pas été consultées lors de la prise de décision de leur production.

"La France a fait une erreur historique lorsqu'elle a décidé de dépendre de façon si importante de l'énergie nucléaire au lieu de développer des technologies renouvelables plus avancées et des méthodes d'efficacité énergétique ", a affirmé Didier Anger, conseiller régional, l'un des fondateurs du parti vert ". M. Anger représente l'une des régions les plus nucléarisées de France, la Normandie, où se trouve la plus grande usine de séparation de plutonium civil du monde.

La gestion des déchets nucléaires de la France diffère de celle des États-Unis sur un aspect essentiel. En effet, la France possède une usine de taille importante, appelée usine de retraitement, qui sert à dissoudre les combustibles usés des réacteurs afin de séparer le plutonium de l'uranium et des autres produits de fission.

" Mais ", comme l'affirme Dr Makhijani, " le retraitement ne permet pas d'éliminer la radioactivité ". " Au contraire, cela crée davantage de pollution. De plus, le plutonium séparé pose un problème de prolifération, et c'est un combustible très coûteux, qui n'est pas du tout rentable."

Les rejets de déchets liquides provenant du retraitement polluent la Manche, et disséminent de la radioactivité dans les mers de l'Europe de l'Ouest. La pollution provenant de l'usine de retraitement a tellement irrité les autres pays européens, que 12 pays membres de la Convention OSPAR (Oslo-Paris), (institution européenne dont la mission est de protéger l'environnement marin), ont voté l'an passé en faveur de l'élimination des rejets radioactifs de cette usine, dans la perspective de l'arrêt de l'activité de retraitement. La France s'est abstenue de voter. Le Danemark, la Norvège et l'Irlande ont demandé à la France et à la Grande Bretagne, qui possède, elle aussi, une usine semblable, de mettre fin à leurs opérations de retraitement.

Le public français est également en train de devenir de plus en plus sceptique face aux affirmations du gouvernement concernant la sûreté de l'énergie nucléaire. Plusieurs porte-parole du gouvernement ont trompé la population française en leur faisant croire qu'il n'y avait eu aucune retombée sur la France après la catastrophe de Tchernobyl en 1986, même alors que le reste de l'Europe jetait les aliments qui avaient été contaminés. Il a depuis lors été prouvé que ces propos rassurants n'avaient aucun fondement. La France, comme la plupart des autres pays européens, a encore des "points chauds" issus de Tchernobyl. Le gouvernement a récemment demandé une étude épidémiologique afin que soient menées des recherches sur le rôle de l'accident de Tchernobyl dans l'augmentation du nombre de cancers de la thyroïde.

" Il n'existe aucune bonne solution au problème des déchets nucléaires à longue vie", a affirmé Dr Makhijani. "Avant de nous lancer dans une politique énergétique qui va nous enfermer dans le cercle vicieux d'une production de nouveaux déchets, nous devrions au moins étudier de près le terrible héritage - provenant seulement de la dernière génération de réacteurs - que nous allons léguer aux générations futures.

" La France n'est pas la vitrine de la réussite de l'énergie nucléaire", a affirmé Didier Anger. "Avant de montrer la France comme exemple d'une réussite, le public américain devrait demander à la population française ce qu'elle pense des problèmes liés aux déchets, des maladies issues du nucléaire et des tentatives du gouvernement pour cacher la vérité.

L'IEER est une organisation à but non lucratif située à Takoma Park, au Maryland, qui fournit au public et aux décideurs politiques des études claires et documentées sur des sujets très variés liés à l'énergie et à l'environnement.